



Audit du projet «Swiss National Action Plan – Electronic Exchange of Social Security Information» (SNAP-EESSI)

Office fédéral des assurances sociales

L'essentiel en bref

Depuis le 1^{er} mai 2010, les États de l'Union européenne (UE) appliquent les nouveaux règlements communautaires portant sur la coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale. Les règlements européens prévoient l'échange électronique de données dans le domaine des assurances sociales. La Suisse participe à cet échange de données sur la base de l'accord sur la libre circulation des personnes et met en œuvre ces directives dans le cadre du programme SNAP-EESSI.

Le programme bénéficie d'un crédit de croissance pour l'informatique de 10,5 millions de francs, ce qui permet à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) d'assurer la mise en place des infrastructures informatiques centrales jusqu'en 2020 et de coordonner les projets des branches des assurances sociales. Chaque branche est responsable de la mise en œuvre de ses propres projets ainsi que des frais de réalisation et d'exploitation. Le programme joue donc avant tout un rôle de coordination, par exemple dans la mise en œuvre des objectifs en-dehors du domaine de surveillance de l'OFAS. Les activités en cours ont ainsi pu être pilotées et réalisées avec des charges raisonnables.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a mené un premier audit sur le programme en 2013¹. Les unités concernées ont pu mettre en œuvre les dix recommandations émises alors. En réalisant une «Cartographie des systèmes d'information des assurances sociales» (CARTOSI), l'OFAS a pris des mesures importantes pour renforcer la standardisation des systèmes d'information du 1^{er} pilier. L'actuel audit montre qu'il est encore possible d'apporter des améliorations dans certains domaines.

Les processus de sécurité informatique et le modèle d'exploitation peuvent être optimisés

La sécurité informatique des deux projets en cours ALPS et PENSION suit largement les prescriptions de la protection informatique de base. Dans les deux cas toutefois, les services responsables n'ont pas contrôlé la mise en œuvre des mesures de protection. Ces lacunes devront être comblées ultérieurement.

Une première version des applications a déjà été introduite dans les deux projets. Par contre, aucun modèle d'exploitation à un niveau supérieur, définissant les tâches et responsabilités centrales et décentralisées, n'a été fixé jusqu'ici. Par conséquent, il n'est pas encore possible d'estimer les charges et leur financement. Ces questions en suspens devront être abordées rapidement.

Suite au lancement de projets complémentaires à l'OFAS et dans les branches des assurances sociales, il convient d'affiner la planification du programme et de clarifier les différentes tâches et compétences. Cela concerne en particulier la gestion des contrats et celle de la qualité et des risques qui, au moment de l'audit, ne couvraient pas entièrement les tâches à effectuer.

Texte original en allemand

¹ Le rapport «Audit du projet clé en matière de TIC: SNAP-EESSI» (PA 13505) est disponible sur le site du CDF (www.cdf.admin.ch).